

**Pré-requis**

- TITULAIRE D'UN CAP ou BEP de la filière « Bois »
- TITULAIRE D'UN BAC GÉNÉRAL OU TECHNOLOGIQUE
- AYANT EFFECTUÉ UNE ANNÉE COMPLÈTE DE CLASSE DE 2<sup>nde</sup> BAC PRO OU DE 2<sup>nde</sup> GÉNÉRALE OU TECHNOLOGIQUE
- Tout salarié du secteur dans le cadre du **plan de formation de l'entreprise**

**Durée**

- Contrat de 2 ANS en apprentissage ou en contrat de professionnalisation
- 1400 heures en contrat d'apprentissage
- 1200 heures en contrat de professionnalisation



### ➤ Définition de l'emploi :

Les titulaires du bac professionnel technicien menuisier agenceur sont des « techniciens de la menuiserie et de l'agencement ». Ils interviennent en atelier et sur chantier pour fabriquer et mettre en œuvre différents ouvrages de menuiserie intérieure et extérieure ainsi que des aménagements de pièce, bureau, cuisine, salle de bain, magasin.

Dans son secteur d'activité, la formation permettra au candidat d'acquérir connaissances et compétences pour :

- Préparer le processus de réalisation d'un ouvrage à partir du dossier architectural, des concepts et normes de la menuiserie, de la construction bois et des contraintes de l'entreprise
- Réaliser les ouvrages selon les techniques et procédés courants de préfabrication et de mise en œuvre,
- Organiser, animer et gérer le suivi de la réalisation d'un chantier au sein d'une équipe de plusieurs ouvriers et compagnons.

### ➤ Contenu des enseignements :

**Enseignement général :**

- Français
- Mathématiques
- Histoire - Géographie
- Sciences Physiques
- Anglais
- Arts appliqués
- Education Physique et Sportive

**Enseignement Professionnel :**

- Travaux pratiques en atelier
- Mécanique des structures
- Méthode
- Gestion
- Prévention Santé Environnement

### ➤ Secteur d'activités et domaine d'intervention :

Le titulaire du baccalauréat professionnel Technicien menuisier-agenceur exerce son activité dans les petites ou moyennes entreprises qui fabriquent, installent des ouvrages de menuiserie du bâtiment, et/ou des agencements extérieurs et intérieurs pour l'habitat individuel et collectif.

Son domaine d'intervention recouvre l'ensemble des ouvrages de menuiserie et d'agencement destinés aux habitations individuelles ou collectives, aux locaux professionnels, aux lieux de loisirs, établissements et centres culturels, sociaux, scolaires, sportifs, commerciaux, lieux de culte....

### Les + de l'apprentissage

- Une formation mais aussi un revenu
- Possibilité d'obtenir plusieurs diplômes successifs ou complémentaires
- Un statut de salarié
- 7 Jeunes sur 10 trouvent un emploi à l'issue d'une formation en apprentissage

### ➤ Profil :

Tous les jeunes de moins de 30 ans

**Téléchargement du dossier de candidature :**  
[www.lycee-cantau.net](http://www.lycee-cantau.net) - rubrique CFA

### ➤ Validation :

Diplôme Éducation Nationale